

# COMPTE RENDU

## Séance plénière des Conseils de Quartiers

**Du 11 Septembre 2023**

### EMETTEUR

Direction de proximité

Sarra Chokeir

### Ordre du jour :

- Présentation des différents conseils de quartiers
- Dissolutions des conseils de quartiers
- Lancement des candidatures

### Présents :

Collège des élus :

M. Denis Thuriot

### Conseil de quartier est :

*Collège des élus :*

M. Claude Loron, M. François Diot

*Collège des habitants :*

Jean-Paul Fabresson, Carine Sanglier, Jean-Pierre Milon, Danièle Chanlon, Jacqueline Pasin, Pascale Vallet-Faure

### Conseil de quartier ouest :

*Collège des élus :*

Mahamadou Sangare, Christine Kronenberg, Rose-Marie Gerbe

*Collège des habitants :*

Mme Bettina Ruas, Mme Martine Taureau

*Collège Personnes qualifiées :*

Maxime Gruyer (ESGO), Xavier Roger (ASEM)

*Collège associations :*

Yves Lavalette

### Conseil de quartier Cœur de ville - Jonction :

*Collège des élus :*

Cécile Dameron, Philippe Cordier, Jimmy Derouault

*Collège des habitants :*

Bruno De La Brosse, Hélène Kerlingt

*Collège associations :*

Jean-Marc Corbier, Artus Jacobe de Haut

Invités :

Martine Mazoyer, Guillaume Largeron

Personnes excusées :

Jean-Pierre Morlin, Nathalie Richard, Corinne Provost, Blandine Bertrand, Nelly Marki,  
Bernadette Marki, Véronique Vincent,

-----

## **I. Ouverture de la séance par M. le Maire, Denis Thuriot**

## **II. Présentation du Conseil de quartier Est**

Les membres ont décidé de travailler en 2 groupes sur une méthodologie de projet.

Après la concertation des deux groupes, il en ressort 2 projets complémentaires :

- la réalisation d'un parcours entre la Loire et la Nièvre avec des propositions d'animations ludiques et festives.

- la création et l'aménagement des cheminements piétons des quartiers Est avec du mobilier urbain. (Un banc financé par le conseil de quartier a été installé le long des berges de la Loire, rue Louise Michel).

Ces deux projets ont pour objectifs de faire connaître et de valoriser le patrimoine naturel, favoriser le bien vivre ensemble, réhabiliter et raccorder les cheminements pour le plus grand nombre. Mathias Boureau du « Contrat Territorial des Nièvres » est venu présenté le projet sur lequel il travaille, et qui répond complètement aux attentes des membres du conseil.

Messieurs E. Bastaroli et M. Parmentier, de Nevers Agglomération, sont également venus faire une présentation concernant les aménagements de la Loire

Voici les différentes présentations qui ont eu lieu lors des séances du conseil de quartier :

- Intervention de Laure Just et Victor Gonzalez concernant le réaménagement du site de l'ancienne piscine de Bords De Loire.
- Patrice Couet, délégué à la Cohésion Police-Population et Baptiste Depardieu, pour une présentation des permanences qu'ils assurent conjointement sur les différents quartiers.
- Daphné Deas, pour une présentation des missions du service sécurité, hygiène et salubrité.
- Intervention de Cécile Jean-Marie, de Nevers Agglomération, pour une présentation des nouvelles déchetteries.
- Présentation du projet d'un jardin aménagé par le centre socio-culturel de la Baratte.

M. Loron remercie les membres habitants de ce conseil de quartier qui se sont montrés impliqués et ont toujours répondu présents. Néanmoins, il déplore le manque d'implication des autres collègues (élus, associations et personnes qualifiées). Il reconnaît s'être parfois senti seul à porter ce conseil.

Un membre note qu'il n'y a pas eu beaucoup d'évolution au niveau des projets, et que le quartier a la grande richesse d'avoir plusieurs cours d'eau.

M. Thuriot annonce que la décision a été validée de refaire tous les trottoirs des cheminements, il rappelle, par ailleurs, que les cours d'eau passant par un domaine privé doivent être entretenus par le propriétaire.

Une autre membre alerte sur le problème de la casse et du traitement des fluides.

M. Thuriot précise qu'il a été demandé à toutes les casses automobiles de se mettre en conformité concernant le traitement des fluides sous peine de sanction.

Un membre souhaite revenir au fondement du conseil de quartier, c'est-à-dire exercer l'avis consultatif des membres pour les différents projets qui concernent le quartier.

M. Thuriot précise que l'on ne peut consulter le conseil de quartier sur les projets structurants, souvent il dépasse la vie du quartier. De plus, certains projets sont ouverts à marché public et il est donc légalement impossible de communiquer dessus aux membres du conseil. Mais concernant les animations dans le quartier, il serait effectivement judicieux de consulter les membres du conseil de quartier.

### III. Présentation du Conseil de quartier Ouest

M. Sangare commence par excuser messieurs Ghessab, Couturier et Massart qui n'ont pu être présents ce jour.

Le conseil de quartier ouest a décidé de se lancer dans la mise en place de projets à l'échelle des quartiers ouest, pensés par et pour les habitants.

A travers une délibération participative 4 axes majeurs sont ressortis :

- L'entraide et la solidarité
- Le civisme
- La jeunesse
- La connaissance et la valorisation des quartiers

Les membres se sont alors constitués en 4 sous-groupes travaillant chacun à la mise en place d'un projet en fonction d'un des 4 axes.

Voici ces projets :

- **Entraide et solidarité** : *Cap vers les jardins partagés*, le projet est de construire des bacs à aromates et légumes, puis de les installer dans le quartier des Montôts. Ce projet nécessite la collaboration et l'implication des habitants du quartier, qui doivent s'emparer du projet et le faire vivre. Projet en collaboration avec l'ESGO et Nièvre Habitat. Projet en cours, le matériel est acheté, le terrain est prêté par NH.
- **Civisme** : *Respectons-nous*, une campagne de sensibilisation auprès des jeunes, à travers les établissements scolaires sur la propreté et le respect de l'espace public.
- **La jeunesse** : ce projet a glissé sur l'intergénérationnel avec une soirée culturelle en collaboration avec la café-charbon, qui a eu lieu le 24 juin 2022. Soirée gratuite et ouverte à tous avec des places réservées au public des centres sociaux Banlay et ESGO. Lors de cette soirée, un groupe d'adhérents du centre social du Banlay a préparé un apéritif dinatoire afin de proposer un moment convivial entre tous, artiste compris.
- **La connaissance et la valorisation des quartiers** : *Alors, il est pas beau mon quartier ?* L'idée est ici de créer une exposition itinérante retraçant l'histoire de chaque quartier représentés dans ce conseil, présenter son identité et ses valeurs, en y associant les acteurs locaux, afin d'effacer les idées reçues portées par certains quartiers. Cet ambitieux projet a malheureusement dû être mis en suspens pour le moment faute de moyen humain et financier.

Autre projet :

- Visite guidée des quartiers ouest de la ville pour les membres du conseil, cette visite a été programmée le 1<sup>er</sup> octobre 2022, un circuit a été préparée par le service patrimoine, mais a dû être annulée faute de participant.
- Une animation Fresque du climat a eu lieu le 22 novembre 2022, présentée par Bertrand Couturier. Ce temps d'échange pédagogique a pour but de sensibiliser aux enjeux climatiques.

M. Sangare précise que compte tenu de l'ANRU sur le quartier du Banlay, les différents projets en cours portent plutôt sur les autres quartiers.

Le conseil de quartier Ouest a également invité des intervenants extérieurs pour différentes présentations :

- Patrice Couet, délégué à la Cohésion Police-Population et Baptiste Depardieu, pour une présentation des permanences qu'ils assurent conjointement sur les différents quartiers.
- Amir Benlahcene, ambassadeur du tri et prévention des déchets à Nevers Agglomération, pour une présentation des différents projets et animations mis en place par Nevers Agglomération dans l'objectif de diminuer ses déchets.
- Claude Loron, pour présenter la mise en place de la police intercommunale.
- Fabrice Berger, Maire de Challuy et vice-président de Nevers Agglomération, pour présenter les nouvelles consignes de tris, les travaux d'améliorations des déchetteries et le traitement des déchets.
- Baptiste Depardieu, pour présenter la police intercommunale, son fonctionnement et les nouveautés depuis sa création.

Mme Gerbe déplore le peu d'habitants et d'associations présents et impliqués dans ce conseil de quartier.

Un membre pointe la difficulté due à l'étendue du conseil de quartier ouest, tous les quartiers ne sont pas représentés parmi les membres.

Un autre membre pointe le système de sélection des membres du collège habitants, le tirage au sort n'est pas judicieux dans ce cas de figure car écarte des habitants peut-être plus motivés que ceux sélectionnés. Il faudrait peut-être mieux accepter comme membre toutes les personnes volontaires. Il est, toutefois, noté comme point positif la présentation des différents services de la Ville et de l'Agglomération.

#### **IV. Présentation du Conseil de quartier Cœur de Ville – Jonction**

Le conseil de quartier Cœur de Ville – Jonction, présidé par Mme Cécile Dameron, a quant à lui montré des préoccupations plutôt axées sur la sécurité et le bien-vivre ensemble. Les membres ont souvent pointé les difficultés rencontrées dans le quartier Cœur de Ville (incivilité, dépôts sauvages d'ordures, nuisances sonores...). Les membres se sont également montrés très intéressés et investis dans les différents projets d'aménagement du centre-ville qui leur ont été présentés et ont su se montrer force de proposition.

Parmi les différents projets qui ont été présentés :

- Le projet de revitalisation du Square Girerd : Présentation par M. Artus de Haut et A. Wozniak.
- Le projet d'aménagement du projet François Mitterrand intégrant la Place Mancini par A. Wozniak.
- Le projet de la résidence sénior sur le site de l'ancienne école Fénelon par A. Wozniak.

Sur ces différents projets les membres du conseil ont pu faire des propositions ou donner un avis consultatif à travers un vote.

Des interventions de personnes extérieures au conseil ont également eu lieu :

- Intervention de Patrice Couet, délégué à la Cohésion Police-Population et Baptiste Depardieu, chef de service de la police intercommunale, pour une présentation des permanences qu'ils assurent conjointement sur les différents quartiers.
- Intervention de M. Bertrand Couturier pour une présentation de ses délégations au sein de la ville de Nevers.
- Intervention de Jean-Luc Dechauffour pour une présentation de ses délégations et des animations estivales 2023.

Le conseil de quartier Cœur de Ville - Jonction a également permis à ses membres de faire remonter des informations concernant leur quartier, soit des problématiques qui ont pu être traitées dans la mesure du possible, soit des idées d'aménagement. (Exemple : demande d'attaches-vélos...)

Mme Dameron pointe le manque d'engouement et d'implication des membres, notamment en fin de mandat.

Les membres présents pointent les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien en habitant au centre-ville, l'incivilité, la présence constante des marginaux, souvent alcoolisés, et de leurs chiens qui peuvent se montrer agressifs, les nuisances sonores place S. Sébastien (nombreux concerts sur la place).

M. Thuriot explique que le nombre important de marginaux dans la ville est disproportionné pour une ville comme Nevers (seul centre d'accueil du département), mais la mise en place de la vidéo-protection dynamique va permettre de progresser sur la verbalisation des incivilités.

Concernant les nuisances sonores dû aux concerts, M. Thuriot explique que le délai de prévenance pour organiser un concert va être raccourci, et que toute déclaration qui ne respectera pas les délais verra son autorisation refusée.

Un membre revient sur le problème de l'ancienne école Fénelon qui tombe littéralement en morceau et qui nécessite une sécurisation. M. Thuriot va relancer les services pour voir où en est l'avancée des travaux mais rappelle que ce n'est pas à la municipalité de sécuriser le site, cette charge incombe au propriétaire.

Un membre pose la question de l'obligation de tri des bios déchets. M. Thuriot explique que les services de l'Agglomération travaillent à l'évolution des modalités de collectes.

M. Thuriot rappelle que les candidatures sont ouvertes pour le Conseil Neversois de la Jeunesse (CNJ), si des personnes présentes connaissent des jeunes (18-25 ans) susceptibles d'être intéressés.

## **V. Dissolution des conseils de quartier et lancement des candidatures**

M. Loron prend la parole pour acter la dissolution ce jour, en séance plénière, des 3 conseils de quartiers qui arrivent à échéance de mandat.

L'appel à candidature est lancé dès à présent et ce jusqu'au 15 octobre inclus.

La constitution des nouveaux conseils de quartiers se fera le jeudi 19 octobre à 18h00 au Château des Loges.

M. Thuriot précise qu'il faut profiter ce renouvellement pour dynamiser ces conseils, il ne faut pas rester bloquer sur la charte mais la faire évoluer pour s'adapter aux membres.

L'assemblée présente est d'accord pour assouplir la charte pour permettre au maximum la participation des membres, ainsi que pour faire sauter la règle de ne pas pouvoir exercer plus de 2 mandats.

Il est toutefois rappelé que la charte ne peut être modifiée qu'en conseil municipal. Cependant, cela peut être fait ultérieurement.

Il est également rappelé qu'un membre du conseil municipal des jeunes (CMJ) et du conseil neversois de la jeunesse (CNJ) doivent siéger en conseil de quartier.


Il est acté ce jour que les comptes rendus des conseils de quartiers seront transmis à l'ensemble des conseillers municipaux.

Il est acté ce jour que les comptes rendus des conseils de quartiers seront rendus publics, dans une version anonyme, sur le site de la ville de Nevers.

M. Thuriot clos la séance en précisant qu'il invitera tous les membres des conseils de quartiers à un temps de partage dans la loge de la ville à l'USON (peut-être pour le dernier match de la saison).

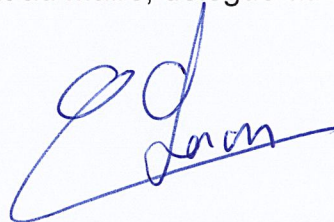
Cécile Dameron

Adjointe au Maire déléguée au quartier Cœur de Ville - Jonction



Claude Loron

Adjoint au Maire, délégué au quartier Est



Mahamadou Sangare

Adjoint au Maire, délégué aux quartiers Ouest et Nord

